

TER HAUTS-DE-FRANCE

# FORFAIT TER PRO

2  
FORMULES



# FORFAIT TER PRO ENTREPRISE

## ➤ UN FORFAIT LIBRE CIRCULATION

- Pour voyager en illimité sur le réseau TER Hauts-de-France y compris sur les TER allant à Paris Nord et Paris Est via Château-Thierry.
- L'Option est intégrée au forfait pour profiter de nos lignes Krono + GV. Aussi vous avez accès aux ligne Krono via les TGV autorisés.

## ➤ VALABLE 1 AN

- Carte non nominative pour l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise.



## MA CARTE TER HAUTS-DE-FRANCE PRO ENTREPRISE

### Il se compose :

- D'une carte Pass Pass Entreprise
- D'un titre papier TER PRO Entreprise
- D'une attestation employeur au nom du salarié ou carte professionnelle afin de justifier que le voyageur appartient bien à l'entreprise ayant souscrit le forfait pro.

**2 000 €  
/AN**

POUR UNE CARTE  
NON NOMINATIVE



## EXEMPLE

Une entreprise d'Amiens forme un collaborateur différent chaque semaine sur son site de Lille.

- Billet A/R  
52 x 44,40 €  
soit 2 308,30 €

**Le Forfait Pro  
Entreprise est  
amorti au bout  
de 45 semaines**

- Valable sur l'ensemble de la région, par exemple la liaison AMIENS <> PARIS

# FORFAIT TER PRO NOMINATIF

## ➤ UN FORFAIT LIBRE CIRCULATION

- Pour voyager en illimité sur le réseau TER Hauts-de-France y compris sur les TER allant à Paris Nord et Paris Est via Château-Thierry.
- L'Option Grande Vitesse est intégrée ainsi que l'autorisation de circulation sur les TGV autorisés KRONO +

## ➤ VALABLE 1 AN

- 5 cartes nominatives.



## MA CARTE TER HAUTS-DE-FRANCE PRO ENTREPRISE

### Il se compose :

- 5 cartes nominatives
- D'un titre papier TER PRO Nominatif par carte
- D'une attestation employeur au nom du salarié ou carte professionnelle afin de justifier que le voyageur appartient bien à l'entreprise ayant souscrit le forfait pro.

**4 000 €  
/AN**

POUR 5 CARTES  
NOMINATIVES



## EXEMPLE

Une entreprise d'Amiens a du personnel bilocalisé entre les sites d'Amiens et Lille.

Elle décide de souscrire à des abonnements annuels « Mon abo TER HDF » pour 5 salariés.

- Abonnement 197,30 €/mois x 5 personnes x 12 mois = 11 838 €

**Le Forfait Pro Nominatif (lot de 5 Cartes) de 4 000 € est amorti au bout de 2 mois**

- Peut être utilisable sur le reste de la région y compris la liaison AMIENS <> PARIS

# FORFAIT TER PRO

## DES AVANTAGES

### POUR L'ENTREPRISE

#### ➤ AMÉLIORER SA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE ET MARKETING

- **Optimiser les coûts** liés aux transports.
- **Limiter l'avance des frais** de déplacements professionnels.
- Réduire le risque routier.
- Contribuer à l'exemplarité et valoriser son image sur les **gestes éco-citoyens**.

#### ➤ AMÉLIORER SA PERFORMANCE SOCIALE ET SOCIÉTALE

- Contribuer à **améliorer la santé, la sécurité et le bien-être des salariés**.
- Anticiper et faciliter le changement vers les **nouvelles pratiques de déplacement**.

### POUR EN PROFITER

- Votre entreprise doit être implantée en région Hauts-de-France.
- Le contrat d'adhésion doit être accompagné d'un extrait KBIS ou numéro de SIRET.

### POUR EN SAVOIR +

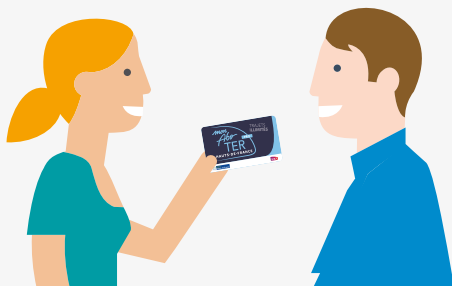
Votre chargé-e de clientèle se tient à votre disposition pour faciliter vos démarches.

### POUR LE SALARIÉ

- Contribuer à **améliorer sa sécurité et son bien-être**.
- **Gagner du temps** et de l'efficacité.
- Associer nouvelles mobilités, autonomie et confort.

### POUR L'ENVIRONNEMENT

- **Réduire les émissions de polluants** atmosphériques et les nuisances associées aux déplacement motorisés (bruit, accidents...)
- Participer à la **réduction du trafic routier**.



Imprimé sur papier recyclable et recyclé, ne pas jeter sur la voie publique.  
Conception : www.grandnord.fr • 7762



Certifié PEFC

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.

PEFC™

10-31-1436

pefc-france.org